



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



16132222

de

Dépôt au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le 14 SEP. 2016

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0447.375.777

Dénomination

(en entier) : LE DOMAINE DE LA FALIZE

(en abrégé) : DLF

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Adresse complète du siège : LA FALIZE 1 - 5080 RHISNES

Objet de l'acte : (RE)ELECTION - PROCURATION

(extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2016)

6) L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une période de 3 ans qui viendra à l'échéance de l'assemblée générale de 2019 statuant sur les comptes se clôturant au 31/12/2018:

- Christine Rasseneur, Rue Willy Van Der Meeren 13/1, 1140 Bruxelles
- La SPRL HLF, Boulevard Louis Schmidt 97, 1040 Bruxelles, représentée permanent par Madame Christine Rasseneur
- Le Baron Frédéric de Mévius, Abingdon Road 47-49, W8 6AN Londres, Royaume-Uni
- Le Baron François-Xavier de Mévius, La Falize 1 à 5080 Rhisnes
- La Baronne Evelynne de Mévius, La Falize 1 à 5080 Rhisnes
- La Baronne Amélie de Mévius, La Falize 1 à 5080 Rhisnes
- Le Baron Jean-Baptiste de Mévius, Abingdon Road 47-49, W8 6AN Londres, Royaume-Uni

7) L'assemblée décide également de nommer un administrateur additionnel pour une période de 3 ans qui viendra à l'échéance de l'assemblée générale de 2019 statuant sur les comptes se clôturant au 31/12/2018 avec effet immédiat:

- Pierre-Jean Wallon, 10 rue Lentz, L-5233 Sandweiler (GD du Luxembourg)

8) L'assemblée confère tous pouvoirs à la société privée à responsabilité limitée Ad-Ministerie, ayant son siège social Brusselsesteenweg 66 à 1860 Meise, représentée par Monsieur Adriaan de Leeuw, à l'effet d'effectuer toutes démarches et formalités qui s'avèraient nécessaires dû aux décisions prises, auprès de toutes administrations privées ou publiques.

Ad-Ministerie SPRL
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/09/2016 - Annexes du Moniteur belge